



Après plus d'un mois complet de fermeture de notre église, nous voici de retour. Nous commençons donc la nouvelle année avec les restrictions qui nous sont imposées par la Santé publique et la CNESST. Les informations reçues de notre Archevêché indiquent que nous devons nous y conformer en tout point.

A moins d'avis contraire, voici les consignes :

- **Vaxicode exigé à toutes les messes ou célébrations**
- **Masque de procédure obligatoire en tout temps**
- **Tout le monde doit demeurer assis en tout temps**
- **Communion distribuée dans les bancs**
- **Distanciation de 1 mètre entre les bulles**

A votre arrivée à l'église, si vous ne pouvez vous conformer au port du masque et à la présentation de votre code QR (vaxicode), l'accès vous sera interdit. On ignore pour le moment la durée où nous devons appliquer ces règles. Dès que des changements seront annoncés, nous vous en aviserons.

Après discussion avec les responsables de la liturgie, les célébrations de la parole reprendront le dimanche 20 février 2022. Donc, notre église reprend vie à de semaine en semaine. Les messes prévues en janvier sont replacées immédiatement en février et en mars 2022.

CÉLÉBRATIONS DE FÉVRIER 2022

Dimanche le 13 février 2022

10 h 00 Feu Rosaire Desjardins par Carole et Jacques Lévesque
Feu Raymond, Jean-Noël, Thérèse et Angéline Gobeil par Gisèle Gobeil

Mercredi le 16 février 2022, Pavillon l'Héritage.

16 h 30 Parents défunts de Mme Gemma F. Vignola

Dimanche le 20 février 2022

10 h 00 Célébration de la parole et communion

Dimanche le 27 février 2022.

10 h 00 Feu Adrienne Guimond et Germaine Lavoie par Raymond-Marie Lavoie
Feu Marcel Fournier par Jeannine et les enfants
Feu Gilberte Lebel par la famille

VOS OFFRANDES

24 décembre 2021 220.10 \$

25 décembre 2021 462.95 \$

Aucune offrande perçue en janvier avec la fermeture des lieux de cultes.

Un grand merci pour votre générosité

CHANGEMENT D'HORAIRE DU BUREAU DE LA FABRIQUE

Veillez noter que le bureau de la Fabrique sera ouvert les mercredi et vendredi en après-midi de 13 h à 16 h à compter du 23 février jusqu'au 30 avril pour faciliter la perception des capitations et les rencontres avec les paroissiens. Nous reviendrons à l'horaire du mercredi après-midi à compter de mai 2022. L'accès au presbytère est presque revenu à la normale même si le port du masque demeure obligatoire et que la pandémie persiste. Aucune autre indication ne nous a été donnée quant à l'arrivée de nouveaux variants.

LAMPES DU SANCTUAIRE

6 février 2022 feu Joseph Proulx et feu Jeanne D'Arc Picard par la succession

13 février 2022 aux intentions de M. Raymond-Marie Lavoie

20 février 2022 aux intentions de Martine Bérubé et Maurice Lepage

27 février 2022 feu Joseph Proulx et feu Jeanne D'Arc Picard par la succession

Nous tenons à remercier les personnes qui ont offert des lampes du sanctuaire durant les derniers mois mais il ne reste qu'une lampe du sanctuaire de disponible pour le mois de mars et pour les mois suivants. Bien que l'église ait été fermée en janvier, les lampes annoncées ont continué à brûler.

Réjeanne Fournier et Maurice L.

Pour toute information concernant votre Fabrique, nous vous invitons à consulter notre site web <http://paroissestanaclet.com/informations> pour les horaires des messes et le feuillet paroissial. Une multitude de sujets y sont placés pour vous informer des services de la Fabrique.

Mot de notre prêtre modérateur

Chers Frères et Sœurs,

En vous adressant ces quelques mots, je voudrais vous assurer de mes prières et vous encourager, au Nom de notre Seigneur Jésus, à tenir bon en ces moments difficiles dus à la pandémie. En ce mois de Février, tournons-nous vers la Vierge Marie, Notre Dame de Lourdes, célébrée le Vendredi 11, et demandons – Lui de nous obtenir la grâce d'une vie normale, paisible. Portons ensemble dans nos prières, nos frères et sœurs malades, tous ceux et celles qui sont durement éprouvés; les familles endeuillées. Sainte Marie, Mère de Dieu, Priez pour nous!

BONNE, HEUREUSE ET SAINTE ANNÉE 2022

Père Jean-Baptiste ALLICO